

Les Échos de Valprivas



Dictons des mois de l'année :

« Mois de Juillet, mois de gaîté, sans soucis qui est né

Les vaillants se trouvent souvent dans les naissances du mois d'Août »

La Ninou de chez Muta !

Bulletin municipal IPNS à 350 exemplaires
Comité de rédaction : commission communication
Directeur de la publication Claudine Liothier, maire de Valprivas

Le Mot du Maire

Ce nouveau numéro sent les vacances.

Les écoliers ont bien travaillé comme vous allez le découvrir dans les pages qui suivent. Pour les enfants qui souhaiteraient intégrer notre école, l'inscription se fait d'abord en mairie (cf page 10), ceci afin de pouvoir bénéficier de nos services :

- Transports gratuits
- Cantine
- Garderie de 7h30 à 18h30 pour 1€50 **par jour** (1€ à partir du 2ème enfant).

Je pense que tous ces éléments ne peuvent que conforter l'attractivité de notre école !

Le **15 Août** n'aura cette année encore pas la même saveur. Val'Anim nous donne rendez-vous en **2022** pour déguster sa fameuse soupe.

Les réunions des hameaux devraient enfin voir le jour à la rentrée.

En attendant de tous se retrouver, passez un bon été !

 Dernière minute:

Terrain de tennis : la suite...

De nombreuses personnes sont intéressées à une réflexion sur la rénovation et l'entretien du terrain de tennis.

Nous avons organisé une réunion de concertation le 23 Juillet au terrain de tennis.

A suivre au prochain numéro ...



Vie de la commune

Dernières nouvelles de notre épicerie :



Compte tenu d'un peu de retard sur les travaux et la livraison du matériel, l'ouverture d' **Au Bon Panier** ne se fera qu'en septembre 2021.

Nous pouvons dès à présent vous communiquer les horaires d'ouverture :

	8h30 12h30	15h00 19h30
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	Ouvert	Ouvert
Mercredi	Ouvert	Ouvert
Jeudi	Fermé	Ouvert
Vendredi	Ouvert	Ouvert
Samedi	Ouvert	Ouvert (à 14h)
Dimanche	Ouvert	Fermé

En saison estivale, les périodes d'ouverture seront susceptibles d'être modifiées.

A très bientôt !

C'est votre participation

Cette nouvelle rubrique ouverte à tous, vise à faire connaître les « points de vue », avis ou envies pouvant intéresser les habitants de la commune.

*Elle est inaugurée par **Philippe Chaumont**, professeur des Universités passant une retraite heureuse à Valprivas.*

Un débat continue de parcourir les sphères politiques, économiques et scientifiques de notre pays concernant la réalité du réchauffement climatique et son origine. Cet article essaie de faire le point sur ce débat en questionnant la réalité du phénomène et son origine : humaine (réchauffement dit "anthropique"), ou autre.

Ce dernier point est celui qui fait le plus l'objet de controverses, y compris scientifiques. De telles controverses sont tout à fait naturelles en sciences. C'est comme ça que "marche" la science. Bâtir une "bonne" théorie pour expliquer les phénomènes observés ne veut pas dire qu'il ne pourrait pas y avoir d'autres explications concurrentes, qui pourraient se révéler finalement être encore "meilleures". Ainsi, l'origine anthropique du réchauffement a été à maintes reprises remise en cause par les climato-sceptiques (terme absolument pas péjoratif dans ce texte). A l'heure actuelle, on peut cependant constater que le degré de confiance de cette hypothèse anthropique est très élevé parmi les climatologues (ce qui n'est pas une preuve en soi), et qu'elle est étayée par des observations difficilement explicables autrement.

L'expression "réchauffement climatique anthropique ", se rapporte à la théorie expliquant que sous l'action d'une augmentation de la concentration du dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère consécutif aux activités humaines (combustion des ressources fossiles), les températures moyennes annuelles sur Terre ont augmenté d'environ 1°C en 100 ans. Le lien de cause à effet est que le CO₂ est un "gaz à effet de serre".

La réalité de l'augmentation de la température moyenne est difficile à constater car personne ne ressent une "température moyenne" et parce que cette augmentation est faible par rapport aux variations journalières ou saisonnières. Pour mettre ce réchauffement en évidence, on peut regarder des phénomènes naturels comme le déplacement spontané de la végétation vers des altitudes plus élevées. En montagne, la température moyenne s'abaisse d'environ 1°C tous les 100m.

En comparant des photographies prises il y a 50 ans et plus et des photographies récentes, on voit que le niveau auquel différentes espèces végétales poussent spontanément s'est effectivement élevé d'une centaine de mètres. D'autres phénomènes vont dans le même sens, par exemple en Europe la remontée vers le nord des populations animales.

Quant à l'origine anthropique de ce réchauffement, c'est le point le plus sujet à controverse et aussi le plus difficile à montrer de manière simple. En premier lieu, le mécanisme de l'effet de serre repose sur un phénomène physico-chimique - l'absorption du rayonnement infra-rouge par certains gaz - qui n'est pas observable sans instrument scientifique. Mais la plupart des climato-sceptiques admettent cette propriété pour le CO₂.

La deuxième question est celle de l'augmentation du CO₂ dans l'atmosphère. Les deux principaux gaz à effet de serre contenus dans l'atmosphère sont la vapeur d'eau et le CO₂ (et puis le méthane, etc...). On peut mesurer facilement la concentration de ces gaz, et montrer qu'en moyenne, celle de la vapeur d'eau est restée pratiquement constante alors que celle de CO₂ a fortement augmenté.

La seule question qui nécessite donc un débat contradictoire est d'où vient ce CO₂ excédentaire ?



Remerciement Photo Michelle Raponi • Naples/United States

A suivre....

Les personnes souhaitant s'exprimer sur le même sujet, apporter la contradiction ou simplement poser des questions peuvent contacter le service communication (service.communication@valprivas.fr) afin qu'il leur communique (avec son consentement) l'adresse mail de M. Chaumont.

Nous le remercions très chaleureusement pour cet article.

Focus sur une commission

Commission voirie / bâtiments :

La **commission voirie** s'occupe de planifier tous les travaux d'entretien des routes et chemins communaux.



Elle est chargée de faire un état des lieux de l'ensemble des réseaux, de formuler les priorités et travaux de l'année, et de demander les devis correspondants. Elle assure le suivi des réalisations/interventions.

La commission voirie est aussi chargée de distribuer les différentes missions aux cantonniers (débroussaillage, entretien des coupés, ...).

La **commission bâtiments** réalise un dossier pour chacun des locaux communaux. Ainsi, elle répertorie les consommations (Électricité, Gaz et Eau), les éventuelles produits des locations, les travaux à prévoir, les aménagements extérieurs (parkings, places, ...), ...

Elle va également préparer les futurs projets.

Commission voirie / bâtiments



Travaux en cours

Travaux de débroussaillage :

Suite à l'achat du broyeur d'accotement et du tracteur, nos cantonniers ont pu réaliser le débroussaillage des routes communales.

Les travaux n'ont pu être effectués plus tôt dans l'année suite à un retard important de la livraison du broyeur (lié au prix en hausse de la ferraille et d'une production ralentie).

Désormais, nous pourrons intervenir dès que besoin.



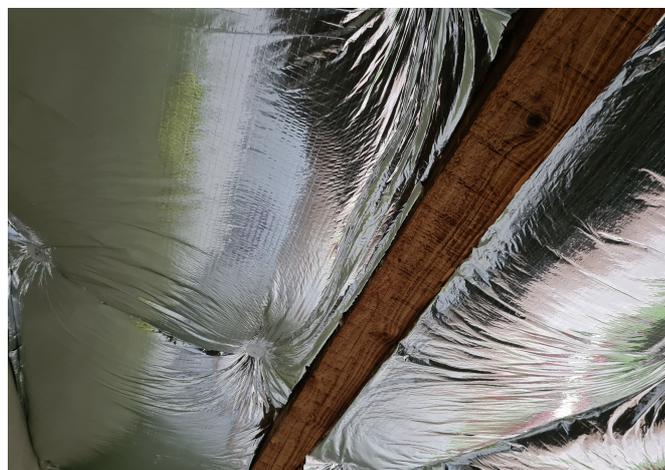
Ce nouvel équipement permettra un entretien régulier de l'ensemble des voiries : routes comme chemins communaux. Il va aussi faciliter grandement les travaux aux abords du terrain de foot, du camping de Chomont et de différents communaux autrefois réalisés à la débroussailluse et à la tondeuse.

Isolation des bâtiments communaux :

Divers locaux communaux ont pu bénéficier de l'isolation à 1€ grâce au montage d'un dossier spécifique réalisé par la commission bâtiments.

Ces travaux permettront de réduire considérablement les consommations énergétiques de certains bâtiments. Ainsi, l'école, les anciens vestiaires du foot et certains appartements sont désormais bien isolés.

De plus, la commune a bénéficié (comme pour un particulier) d'aides conséquentes de l'État.



Plafond des anciens vestiaires du foot

Val'Tonic



Après ces 2 années difficiles, **Val Tonic** propose pour la saison **2021-2022**, une offre axée sur la continuité mais aussi sur la nouveauté !

Nos animatrices sont toutes diplômées :

- Estelle Boisse diplômée de IFS Catherine Aliotta,
- Sylviane Boudet diplômée CQP FEFG et diplômée FFB en aéro-boxe

Ce qui ne change pas :

COURS ENFANTS le lundi de **16h30 à 17h30** animés par Sylviane Boudet : gym découverte avec initiations sur divers modules, zumba, cirque, parcours motricité...

COURS ADULTES le mardi de **19h à 20h** animés par Sylviane Boudet : Gym douce, étirements , parcours équilibre , squats...

SOPHROLOGIE ADULTES le jeudi de **19h à 20h** animée par Estelle Boisse avec des séances réparties sur octobre, novembre, janvier, mars, avril, mai, juin. Cette activité est proposée pour répondre à vos besoins : stress, anxiété, problèmes de sommeil, confiance en soi, gestion des émotions, accompagnement des addictions...

Ce qui change (grandes nouveautés suite à une forte demande):

MARCHE RAPIDE le samedi de **9h à 10h** animée par Sylviane Boudet : autour de Valprivas

INITIATION AERO BOXE le samedi de **10h à 11h30** animée par Sylviane Boudet : c'est une discipline sportive qui combine à la fois aérobic et technique de boxe. Accessible à tous.

Important :

- Une aide de **50€** par enfant de 6 à 17 ans est proposée par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports dans le cadre du Pass Sport pour la pratique d'une activité sportive dans une association. Elle s'adresse aux familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire qui recevront un courrier à ce titre pendant l'été. Il sera à présenter lors de l'inscription.
- Pour les seniors, la région Auvergne-Rhône Alpes propose une participation de **15€** sur les licences sportives dans le cadre du Pass Seniors.

Diverses informations :

- Si la crise sanitaire nous le permet, nous organiserons notre thé dansant en Novembre.
- Nous vous attendons pour les inscriptions le samedi 4 septembre de 9h à 12h à l'occasion du forum des associations. Nous vous y ferons découvrir nos activités.

BONNES VACANCES A TOUS ET AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER A LA RENTREE...

Dominique Vignal et les Adhérents de Val'Tonic.

L'École de Valprivas

Il nous paraît intéressant que chaque bulletin municipal contienne une page spécifique à l'école du village.

Cette rubrique permet de se remémorer des événements de son passé, de présenter les instances liées à son fonctionnement et de mettre en avant des réalisations de nos écoliers.

L'école au fil des bulletins municipaux :

L'école



Les enfants ont retrouvé, avec plaisir ? le chemin de l'école. Effectif stable, puisque 9 élèves sont dans la classe de M. Chanut (qui remplace Mme Gineys en congé maladie), 11 élèves entre CE1 et CM 2 (classe de M. Gineys) et 8 élèves en maternelle avec Mlle Bourgin, qui assure aussi la cantine.

Le ramassage scolaire a posé quelques problèmes (32 élèves pour un car de 29 places). La solution retenue (3 élèves prennent la ligne régulière Firanges - Monsitrol qui passe par Chazelet) a permis de maintenir un ramassage dans les villages. Bien que le prix du trajet ait augmenté de 21 % (nouveau car), le Conseil maintient les mêmes tarifs pour 98. La question sera réexaminée pour 99.

Paru dans la Lettre de Valprivas Juillet Aout Septembre 1998

Informations sur l'inscription scolaire :

À quelles conditions un enfant peut-il être inscrit à l'école maternelle ?

L'enfant doit être inscrit à l'école maternelle **à l'âge de 3 ans**. Toutefois, les parents peuvent l'inscrire **dès l'âge de 2 ans**.

Son admission à partir de 2 ans est soumise au nombre de places disponibles.

Comment inscrire son enfant dans une école publique ?

L'enfant doit être inscrit à l'école maternelle publique **au plus tard au mois de juin précédent la rentrée scolaire**. Il est possible de l'inscrire dès le mois de janvier dans certaines communes. Pour connaître la date de l'inscription, vous devez vous renseigner auprès de la mairie de votre commune. De plus, il n'est pas nécessaire de renouveler son inscription tous les ans, sauf en cas de changement d'école.

Pour inscrire leur enfant dans une école maternelle publique, les parents doivent **se rapprocher de la mairie de leur commune et fournir un certain nombre de documents** :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- un justificatif de domicile ;
- un document qui atteste que l'enfant a reçu les vaccinations demandées pour un enfant de cet âge.

Une fois le certificat d'inscription remis par la mairie, qui indique le nom de l'école primaire dans laquelle l'enfant devra être scolarisé, les parents doivent **se rendre à l'école maternelle où est inscrit l'enfant**. Ils fournissent le certificat d'inscription et présentent l'ensemble des pièces demandées en mairie.

Par ailleurs, en cas de déménagement, si vous souhaitez changer votre enfant d'école, vous devez adresser à la mairie de votre nouveau domicile les mêmes justificatifs (livret de famille, justificatif de domicile et document qui atteste que l'enfant a bien reçu tous ses vaccins).

Et en plus, vous devez fournir à la nouvelle école un certificat de radiation signé par le directeur de l'ancienne école.

Les faits marquants de l'année scolaire :

Activités Artistiques :



Le jeudi 1er et le vendredi 2 avril, nous avons eu la chance d'accueillir dans notre classe une artiste :

Tamara Ivanda.

Dans un premier temps, nous avons pu lui poser nos questions sur son métier, sur ses œuvres ...

En classe, nous étions en train de travailler sur la Laponie (découverte des animaux polaires, impact du réchauffement climatique...), nous avons donc voulu réaliser une œuvre en lien avec ce projet. Nous avons choisi de représenter des aurores boréales sur un triptyque (enchaînement de trois tableaux). **Tamara** nous a montré différentes techniques (dégradé, mise en relief au pinceau...) et nous avons pu utiliser divers outils (pinceau, pinceau gomme, éponge, craie grasse...).

Nous avons beaucoup apprécié ces deux journées artistiques et nous sommes très fiers du résultat. Après un vote, nous avons décidé d'intituler notre œuvre : « La magie du ciel ». Cette dernière est exposée à la salle de la Presle.



Les élèves de la classe CE-CM

Exposition à la maison de la Presle :



Sortie scolaire à Bas-en-Basset :



Aux étangs, **Charlie** nous a proposé de rassembler des éléments de la nature pour fabriquer des jeux .



Nous avons trouvé toutes sortes de cailloux , de feuilles , de petites branches et même des plumes de canards pour décorer une marelle.



Avec une fleur de coquelicot, nous savons faire une poupée avec une robe.



Avec du plantain, nous avons fait des catapultes.



Nous avons fabriqué des bombes à graines.
Voici les ingrédients que nous devons récolter dans la nature pour les réussir : de la terre argileuse , du terreau , des graines de fleurs et de l'eau.

Et voilà le résultat





Nous avons capturé des petites bêtes pour les observer de plus près.



Charlie nous a proposé de retrouver le nom de l'animal « mystère » bien utile dans les jardins : le ver de terre.



Les grands ont réussi la tour de pierres la plus haute. Ils ont empilé 13 galets plats .

Après le pique-nique, nous sommes allés jouer au bord de l'étang . Nous avons fait de la balançoire, de l'escalade et du toboggan.



Le car nous a ensuite conduits à Coutenson. Nous avons joué au mini-golf .

La règle du jeu est simple

A l'aide d'un club , il faut envoyer une balle dans un trou en moins de coups possibles.

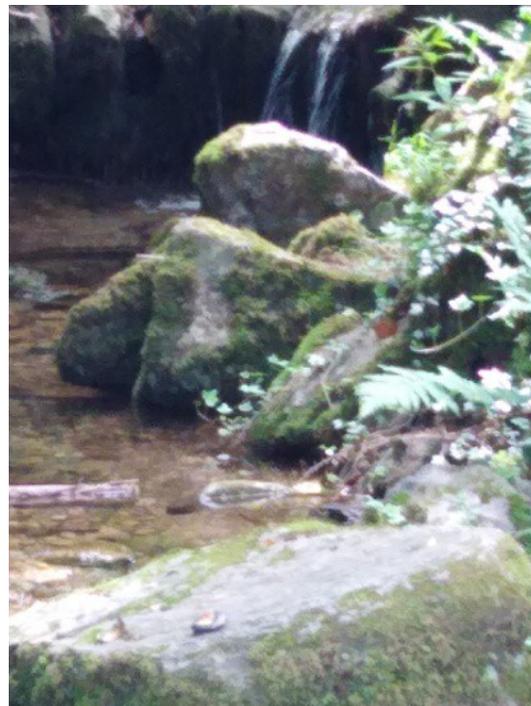


Nous avons ensuite regagné notre école après une belle journée bien remplie.

Suivi des Galets :

Certains galets ont été retrouvés et cachés dans d'autres lieux.

Voici quelques exemples recueillis :



Galet caché dans le Pilat, au bord d'un petit ruisseau qui alimente le barrage de la rive à la Valla en Gier.



Galet de Louis trouvé à Valprivas vers le stade de Basket et caché à la Ciotat avec vue sur la mer.

Chaque personne qui trouvera un ou plusieurs galets devra le(s) ramasser et le(s) redéposer dans un autre endroit en précisant lequel, via Facebook (**Trouve mon galet 43**) ou autre, afin de rendre hommage à cette petite princesse décédée tragiquement.

Que le voyage continue !!!

Voisins vigilants

Avec l'arrivée des vacances, les cambriolages se multiplient. Pour pallier aux actions malveillantes, nous vous proposons de vous inscrire sur le site internet **voisinsvigilant.org** (totalement gratuit). Ainsi, vous pourrez avec vos voisins, développer convivialité et entraide.

Grâce à une certaine vigilance vis à vis de votre voisinage, vous pourrez alors déclarer en ligne toute forme d'insécurité (voiture suspecte, faux démarcheurs, tentative d'effraction, ...). La municipalité et les forces de l'ordre seront alors prévenues et pourront faire le nécessaire. Le site internet assure une baisse des cambriolages de **40%**.

De plus, **voisinsvigilants.org** propose un annuaire avec les contacts de l'ensemble de vos voisins de votre rues ou hameaux. Un journal est également à votre disposition ainsi qu'un agenda (pour organiser les fêtes de village par exemple) et une messagerie (covoiturage, achats groupés, ...)



The screenshot shows the website interface. At the top, a browser window displays the URL <https://www.voisinsvigilants.org>. The main banner features a hand holding keys and the text: "Le site web sécurisé pour votre voisinage" and "10 000 communautés de Voisins Vigilants et Solidaires en France et en Belgique". Below this is a registration form with fields for "Saisissez votre adresse postale (ex : 13 rue de la paix 13002 Marseille)", "Veillez saisir votre adresse email", and a yellow "Rejoignez vos voisins" button.

Below the form, there is a section titled "Rejoignez vos voisins gratuitement." with a subtext: "Système d'alertes par SMS (voisins / mairies), annuaire des voisins, journal du quartier, petites annonces ... N'attendez plus et rejoignez vos voisins." and another yellow "Rejoignez vos voisins" button.

To the right, a video player shows a man pointing upwards. The video title is "1- Présentation du fonctionnement de Voisin..." and it includes "A regarder..." and "Partager" options. A "Regarder sur YouTube" button is visible at the bottom of the video player.

Le final de notre comice

Remise de chèque du comice agricole

Dimanche 11 juillet, le bureau de l'**EPVA** (Entente Paysanne de la Vallée de l'Ance) a remis à **Val'Anim** un chèque conséquent afin de remercier l'ensemble des bénévoles qui ont participé à cet événement. Il est prévu avec cette somme, le financement d'une voiture ou d'une remorque frigo, qui pourrait alors être disponible pour toutes les associations de la commune.



Mme le Maire a confié à Joël Brun le soin d'exprimer un message de remerciements destiné à tous les participants de cette manifestation qui restera dans les mémoires.

Jean-Marc Chataing président de l'**EPVA**, est revenu sur l'organisation du comice de Valprivas 2019 et a souhaité une même réussite à celui de **Viverols** en **2022**.



Alain Ribeyron, trésorier de l'**EPVA** remet le chèque à Marc Choulas représentant l'association **ValAnim**.

Tous les agriculteurs, les organisateurs et la municipalité tiennent de nouveau à remercier l'ensemble des personnes qui sont venues donner de leur temps et ainsi faire ce dimanche 25 août 2019, une journée mémorable.

En Bref

Ma Commune Ma Santé



Le bulletin municipal n°2 a présenté le dispositif « **Ma commune Ma santé** » et rappelé qu'une convention de partenariat associative avait été signée à cet effet le **25/11/2019**. La commune rejoignant ainsi les plus de 3000 communes adhérentes.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site internet de « Ma commune ma santé » :

<https://associationactionom.org/>

Une première réunion/permanence a eu lieu en mairie le 11 Décembre 2020. Elle a rencontré un grand succès.

De fait, 2 nouvelles dates ont été arrêtées avec les référents locaux :

- Le lundi **20 septembre** de 9h à 12h
- Le vendredi **29 octobre** de 14h à 18h

Les personnes susceptibles d'être intéressées peuvent s'inscrire en mairie.

Forum des Associations :

Il aura lieu le **4 Septembre de 9h à 12h à la Maison de la Presle**. Cela sera l'occasion de rencontrer les associations de la commune, d'échanger avec les dirigeants, de découvrir de nouvelles activités et bien entendu de vous inscrire.

Il n'est pas trop tard pour vous manifester afin de présenter votre association ce jour là.

Bibliothèque Municipale :

La bibliothèque municipale est ouverte même l'été de **10h à 11h** le samedi matin. Elle se situe à l'étage de la Maison des Écoliers, entrée par la cour de l'école.

Celle-ci propose un panel d'ouvrages de tout genre : bandes dessinées enfants et adultes, romans, nouvelles, policiers, littérature enfant, livre-audio (pour malvoyants) etc.

Nous rappelons qu'il est possible de commander des ouvrages même récents, cependant pour l'approvisionnement nous dépendons de la Bibliothèque Départementale et du passage mensuel de ses navettes.

Par ailleurs, il est important de souligner qu'il n'y a pas de frais d'inscription ou d'adhésion à régler, la bibliothèque est entièrement gratuite.

Les bénévoles de la bibliothèque ont des projets pour développer des nouveautés. Par exemple, il pourrait être envisagé la mise en place une fois par mois d'une veillée collective où les participants pourraient parler littérature, échanger, jouer, découvrir plusieurs activités...

Si vous avez des envies ou des idées n'hésitez pas à les contacter.



Les bénévoles

Nos recettes de grand-mères

GALETTES DE POMMES DE TERRE À L'ANCIENNE



- 8 grosses pommes de terre
- 1/2 bouquet de persil
- 2 oignons
- 3 cuillères à soupe de farine
- 3 œufs entiers
- 1 pincée de sel et quelques tours de moulin à poivre

- 1 - Éplucher les pommes de terre, les laver et les râper à l'aide du robot ménager. (*Lorsque les pommes de terre sont râpées, les tordre dans un torchon pour en retirer le maximum de jus*)
- 2 - Éplucher les oignons et les hacher.
- 3 - Laver le persil et le hacher finement et mettre le tout dans un grand saladier.
- 4 - Ajouter les œufs, le sel, le poivre et la farine et bien mélanger.
- 5 - Mettre à chauffer de l'huile dans une poêle.
- 6 - Prendre une poignée de la préparation et la presser dans les mains.
- 7 - Mettre dans l'huile chaude et faire griller légèrement des 2 côtés.

Retirer la galette sur une assiette une fois cuite. Répéter l'opération jusqu'à ce qu'il ne reste plus de préparation.

Pour finir, déposer les galettes de pommes de terre sur une grande assiette munie d'essuie-tout pour absorber une partie de la graisse de friture.

C'est prêt! Vous pouvez l'accompagner d'une salade. Bonne dégustation !

Nota Bene : bien entendu de nombreuses versions de la râpée existent ! N'hésitez pas à nous faire connaître la vôtre ou toute recette pouvant satisfaire nos papilles !

Espace Culture

T'ai pas tot dit

Pieron voliâ. jamai anar a l'escôla ; quô èra per ele una corvée abominable.

Amava mèlhs côrrer dins los boès, chercher de champignons, peschar de truèitas, e mèma sonhar las vachas, pasmens quô èra pas tament son grand plaisir ! Un jorn, se faguèt vrament gibar per sa mestressa. Quô es que nôstre Pieron apreniâ jamai sas leçons e fasiâ jamai son trabalh.

La mestressa demandèt a son paire de venir la veire. Lo lendeman, le paire pringuèt le petiôt per la man e quô filava ; seriàn têt a l'escola. Quô aîa fat laide a la maison' quô fasiâ encara laide sur le chamin'

Pieron èra pas farôt mè sa petita tèsta comencèt a brojar :

- Pà, vôle pas lais anar a l'escôla , quô es pas per ieu ; tot le monde es côntra ieu, tot le monde se môca de ma tèsta rossa .

- Que dises aqui . ? Veirem ben quand arribarem ailais !

- Arrèsta-te, t'ai pas tot dit !

- Que li a encara ?

- La mestressâ me giba tot lo temps ; pôs pas me veire e sio totjorn au caire.

- Que dises aqui . ? Veirem ben quand arribarem ailais !

- Arrèsta-te, t'ai pas tot dit !

- Que li a encara ?

- Los grands dau certificat vôle me bagarrar tot lo temps e sio malaürôs'

- Que dises aqui . ? Veirem ben quand arribarem ailais !

- Arrèsta-te, t'ai pas tot dit !

- Que li a encara ?

- Li a qu ai mau au ventre , quô deu èsser l'apendicita'

E nôstre Pieron se botèt a se tortilhar de tots los latz'

- Que li a encara , diguèt son paire un pauc en colèra ?

Li a que sio malaute e qu'anar a l'escôla anuèit, quô es pas prudent !

- Quô es pas prudent ? Te'n vôle bailar una que serà pas ni mai prudenta ! Chau pas me raconter d'istoaras, la veirem ta mestressa e chaurà t'expliquer de biais.

Ara Pieron èra malaute, malaute a l'idèa de se trobar faça a sa mestressa qu'aiâ surament rason d'èsser un pauc en colèra.

Aube ela, quô fuguèt têt vegut ! E le paire aprenuguèt qu efectivament son petiôt aiâ pas tot dit...

Pieron s'expliquèt e de grôssas larmas colèran sur sas gaunhas e se revirant vèrs son paire diguèt : « Ara quô es sur, t'ai tot dit ! ».

Un texte de Georges Dumas, de Beauvert , près de Saint-Agrève

Je ne t'ai pas tout dit

Pierrot ne voulait jamais aller à l'école, c'était pour lui une corvée abominable.

Il préférait courir dans les bois, chercher des champignons, pêcher des truites et même garder les vaches et pourtant ça n'était pas tellement son grand plaisir !

Un jour, il se fit vraiment gronder par la maîtresse. C'est que notre Pierrot n'apprenait jamais ses leçons et ne faisait jamais son travail.

La maîtresse demanda à son père de venir la voir. Le lendemain, le père prit le petit par la main et ça marchait fort, ils seraient vite à l'école. Ça avait fait vilain à la maison, ça faisait aussi vilain en chemin. Pierrot n'était pas fier, mais sa petite tête commençait à réfléchir .

- Papa, je ne veux pas y aller à l'école, ça n'est pas pour moi, tout le monde est contre moi, tout le monde se moque de ma tête rousse.

- Que dis-tu là ? Nous verrons bien quand nous arriverons là bas.

- Arrête, je t'ai pas tout dit !

- Quoi encore ?

- La maîtresse me gronde tout le temps, elle ne peut pas me voir et je suis toujours au coin.

- Que dis-tu là ? Nous verrons bien quand nous arriverons là-bas.

- Les grands du certificat veulent me bagarrer tout le temps et je suis malheureux.

- Que dis-tu là ? Nous verrons bien quand nous arriverons là-bas.

- Arrête, je t'ai pas tout dit !

- Quoi encore ?

- Il y a que j'ai mal au ventre, ce doit être l'appendicite.

Et notre Pierrot se mit à se tortiller de tous côtés.

- Quoi encore ?, dit son père un peu en colère ?

- Il y a que je suis malade et qu'aller à l'école aujourd'hui ce n'est pas prudent.

- C'est pas prudent? Je vais t'en coller une qui ne sera pas plus prudente! Faut pas me raconter d'histoires, nous verrons ta maîtresse et il faudra s'expliquer sérieusement.

Maintenant, Pierrot était malade à l'idée de se trouver face à sa maîtresse qui avait sûrement raison d'être un peu en colère. Avec elle, ce fut vite vu ! Et le père apprit qu'effectivement le petit ne lui avait pas tout dit...

Pierrot s'expliqua et de grosses larmes coulèrent sur ses joues, et se retournant vers son père lui dit :

« Maintenant, c'est sûr, je t'ai tout dit.

Si vous souhaitez participer à la rubrique « espace culture », veuillez contacter la mairie à l'attention de la « commission communication »

Informations Pratiques

MAIRIE ET AGENCE POSTALE :

Ouverture du lundi au vendredi et le 1er et 3ème samedi du mois : de 9h à 12h.

Levée du courrier du lundi au vendredi à 11h30, le samedi à 8h.

Tél : 04 71 66 72 64

Email : mairie@valprivas.com

OFFICE DE TOURISME : www.tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

BIBLIOTHEQUE : De 10h à 11h le samedi.

CLUB DES TILLEULS : Le mardi après-midi de 14h à 17h30.

THEATRE : Le mercredi de 20h30 à 22h30 sauf vacances scolaires.

Renseignements : Jeanine BERNAUD ou Danielle BSERENI.

SOIREES TAROT : Les lundis de 20h30 à 23h.

Renseignements auprès de Chambouvet Jean-Michel au 06.81.42.91.47.

BOULES : Mercredi et samedi à partir de 15h même jours fériés.

VELO : Les dimanches, Vélo de route, aux beaux jours à 8h et VTT en hiver à 9h, départ devant « Le Courpatta ».

Si vous constatez une anomalie, erreur ou omission dans la liste ci-dessus veuillez nous en informer (mairie@valprivas.com).

Pour toute idée, suggestions, remarques, participations n'hésitez pas à nous contacter a l'adresse suivante: servicecommunication@valprivas.fr

Le service communication



Nos annonceurs

SARL Menuiserie Chomaraf 

Fabrication sur mesure

**Portes, fenêtres, escaliers,
dressings, cuisines, terrasses ...**

Bataillet - 43210 Valprivas
Tél. 04 71 66 22 26 - Port. 06 17 73 15 56
Mail : alexandre.chomaraf@yahoo.fr
Siret 53240082700012



**CHAIZE
TP**

06 87 05 31 23

- TERRASSEMENT
- RÉSEAUX
- DRAINAGES
- AMÉNAGEMENTS
- ASSAINISSEMENTS

- DAVID CHAIZE -
LE BOUCHET - 43210 VALPRIVAS

**JPDM
LITERIE**

CONSEIL. QUALITE. PRIX

ZA LES MOLETONS 43120 MONISTROL SUR LOIRE
04.71.61.86.54
jpdmliterie@orange.fr

La Maison du Linge

ZA Les Moletons
43120 Monistrol sur Loire

*Linge de lit, couettes, oreillers, linge
de toilette, peignoirs, cadeaux
naissance, broderies...*

04.71.61.86.54
valerie-de-marco@orange.fr

Yvon FRAISSE ETAF

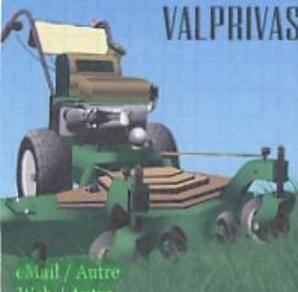


Col des Supyres altitude 1366 m
Col des Supyres altitude 1366 m

06-84-50-85-87

**TRAVAUX PUBLICS
SARL CARRIERES
SAGNARD
Raymond et Fils**

VALPRIVAS ESPACES VERTS
PAYSAGISTE
VARENNE
Titre professionnel



06 82 85 55 77
06 61 06 78 86
Adresse ligne 3
04 71 66 77 53
Fax / Autre

eMail / Autre
Web / Autre



**EURL LIOGIER FILIOL
TRAVAUX PUBLICS**

06 89 73 88 42 - 43210 VALPRIVAS

Pour continuer à faire partie de nos annonceurs pour l'année 2021 ou si vous souhaitez rejoindre notre page, merci de contacter la mairie au **04.71.66.72.64** ou mairie@valprivas.com et de nous faire parvenir votre carte de visite.

MCC René CHOUVELON
MENUISERIE - CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE



169 route de la Madone
42380 Saint Hilaire Cusson La Valmitte

Tél : 04.77.50.23.55
Mail : mcc.chouvelon@wanadoo.fr



RCS St Etienne : 399 460 807 / Siret : 399 460 807 00015